

TARIFS DES FORMALITÉS EN MATIÈRE DE SÛRETÉS MOBILIÈRES

Inscription de privilèges et nantissements

(janvier 2025)

- Privilèges de vendeur et d'action résolutoire
 - Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel - mesure conservatoire -)
 - Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
 - Nantissement judiciaire
 - Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
 - Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
 - Nantissements de parts sociales (conventionnel)
 - Nantissements de parts sociales ou de meubles incorporels
-
- Nantissements de fonds de commerce
 - Nantissements de parts sociales

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 17,8 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 20,16 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 78,79 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 81,16 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 118,19 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 120,55 €

Nantissement de parts sociales (judiciaires): dépôt d'acte en annexe du registre du commerce et des sociétés:
7,63 €

- Gages des meubles corporels

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 8,9 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 11,27 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 20,36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 21,43 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 57,19 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 59,56 €

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ : 8,9 €

Pour une créance supérieure à 20800€ : 39,41 €

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Pour une 1ère inscription : 1,92 €

- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux): 17,8 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux): 20,16 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux): 78,79 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux): 81,16 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux): 118,19 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux): 120,55 €

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 8,9 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 11,27 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 20,36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 21,43 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 57,19 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 59,56 €

- Nantissements de fonds de commerce (substitution)

La formalité est gratuite.

- Mesure d'inaliénabilité temporaire de fonds de commerce

Sans frais postaux : 19,07 €

Avec frais postaux : 21,43 €

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 17,8 €

Avec frais postaux : 20,16 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 7,63 €

Avec frais postaux : 10 €

Renouvellement

- Privilèges de vendeur et d'action résolutoire
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel - mesure conservatoire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissement judiciaire
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks
- Nantissements de parts sociales (conventionnel - conservatoire)
- Nantissements de parts sociales ou de meubles incorporels

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) :

Emoluments du Greffe (HT)	Débours / Frais postaux	TVA	INPI	BODACC	Tarif (TTC)
8,5 €	0 €	1,7 €	0 €	0 €	10,2 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 12,56 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 24,17 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 26,53 €

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 6,38 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 8,75 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 11,48 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 13,85 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 30,54 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 32,9 €

Radiation d'inscription de privilèges et nantissements

- Privilèges de vendeur et d'action résolutoire
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel - mesure conservatoire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissement judiciaire
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
- Nantissements de parts sociales (conventionnel - judiciaire)
- Nantissements de parts sociales ou de meubles incorporels

- Nantissements de fonds de commerce
- Nantissement de parts sociales (conventionnel - judiciaire)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 21,62 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 23.98 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 82,62 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 84.98 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 122,02 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 124.38 €

- Gages des meubles corporels

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 10,2 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 12.56 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 20,36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 22.72 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 58,49 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 60.85 €

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 8,9 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 11,27 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 39,41 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 41,77 €

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Sans frais postaux : 1,92 €

Avec frais postaux : 4,28 €

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 17,8 €

Avec frais postaux : 20,16 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 7,63 €

Avec frais postaux : 10 €